

Lettre ouverte à Monsieur le Président du Conseil Général à propos de la gestion de la question des collèges.

Un maillage éducatif qui perd ses nœuds et une démocratie qui se défile.

Monsieur le Président du Conseil Général,

Vous connaissez sans doute la FSU 54.

C'est une fédération syndicale qui regroupe et défend les personnels de l'Education Nationale et d'autres services publics en Meurthe-et-Moselle. Elle a le sentiment d'avoir été ignorée dans le dossier des collèges du département.

Notre fédération s'interroge sur la façon - pour le moins inhabituelle - dont elle estime avoir été tenue à l'écart d'une partie des débats en amont à propos du chantier qui concerne l'avenir des collèges de Meurthe-et-Moselle.

Il est surprenant que le Conseil Général 54 ne réponde pas au courrier du syndicat le plus représentatif de l'enseignement secondaire le SNES-FSU. D'autre part il est étrange qu'une réunion, initiée par le Conseil Général, préparatoire à celles dans les territoires soit annulée au dernier moment sans nouveau rendez vous, alors que nous apprenons que les fédérations de parents d'élèves ont été rencontrées ?

A aucun moment depuis la fin 2007 elle n'a été associée dans un groupe de travail, ni auditionnée ou informée des avancées des réflexions du Conseil Général et des services de l'Etat concernant l'avenir du réseau des collèges en Meurthe-et-Moselle. Que pouvons-nous répondre aux collègues dont les établissements vont fermer et qui nous interpellent en nous disant : que nous savions et que nous ne les avons pas prévenus pour en débattre ?

En 2004, alors que des projets de fermetures de collèges à Nancy et Vandoeuvre avaient émergé à quelques jours des congés d'été, nous avons été amenés à nous plaindre une première fois du manque de transparence dans la construction des dossiers. Après des épisodes divers (manifestations, articles de presse, changements d'interlocuteurs) le dialogue avait été rétabli.

Nous nous adressons à vous, non pour rentrer dans une polémique droite-gauche sur l'aménagement du territoire meurthe et mosellan, mais pour vous rappeler quelques principes de démocratie éclairée auxquels nous sommes attachés.

Le maillage du territoire, surtout au niveau de l'infrastructure de l'éducation, est fondamental pour le bon fonctionnement de la société. Eviter de stresser les usagers et les acteurs des collèges en jetant le trouble l'est encore plus. L'acte éducatif doit se dérouler dans le meilleur climat possible. Surtout au moment où l'Education Nationale programme de nouvelles suppressions de postes (de l'ordre de 80 000 sur 4 ans).

Toute décision de révision de la desserte du territoire en établissement scolaire doit être prise après une véritable concertation et non à la hussarde, sabre trancheur au clair. Si certains dossiers sont dans le paysage depuis de nombreuses années, comme le sort du collège d'Auboué, d'autres surgissent en mettant à genoux d'effroi les populations (parents, collégiens, personnels, élus ...). Les établissements 4X4 (4 classes par niveau de la 6ème à la 3ème) ne sont pas la panacée, bien d'autres facteurs entrent en compte pour juger de l'efficacité d'une structure. Pourquoi rayer de la carte des collèges qui fonctionnent très bien et renforcer la promiscuité dans des établissements urbains connaissant déjà quelques difficultés ? Il nous semble qu'en cet état du dossier, bien peu de cas soit fait des conditions d'études et de vie des élèves, ni des conditions d'emploi, de service

des personnels. Un collège est un vecteur éducatif, social, culturel et économique, et il semble que dans le dossier actuel seul le dernier aspect soit privilégié.

Ce que nous déplorons à présent, c'est un manque de transparence, une méthode avec laquelle « tout est ficelé », et le paquet-cadeau est imposé dans l'urgence aux usagers et professionnels de l'école.

Qu'est-ce que ces réunions de territoires où des décisions sont annoncées sans dossier d'étude préalable communiqué à ses membres, où les acteurs de l'éducation apprennent furtivement et avec stupeur la suppression de leurs établissements dans les années à venir ? Combien d'E.P.L.E. vont-ils disparaître dans les années à venir 2, 5 ou 9, davantage encore ?

Nous sommes également navrés d'assister à ces « tristes renvois d'ascenseur » entre Inspection Académique et Conseil Général. Dans un cas c'est la collectivité territoriale qui prend la décision et les services de l'Etat n'y peuvent rien et dans l'autre c'est le contraire !

Enfin nous sommes très inquiets pour les agents des collèges qui vont fermer et dont l'avenir professionnel, s'il est garanti, reste entouré d'un flou quand nous interrogeons leur employeur. Nous souhaitons rapidement obtenir des précisions, comme nous avons pu en obtenir de l'Inspection Académique à propos des personnels enseignants et administratifs des collèges qui sont susceptibles de fermer.

La démocratie participative n'est pas l'oukase précipité. Le dialogue avec les partenaires sociaux nous semble fondamental quand l'on se revendique de valeurs humanistes ou progressistes. Les représentants des personnels de l'éducation nationale ne sont-ils pas des conseillers utiles dans ses dossiers même si leurs avis divergent de ceux de l'Inspection Académique ? Nous avons pu lire dans un récent éditorial du Conseil Général que celui-ci désirait « Investir pour chaque territoire de la Meurthe-et-Moselle pour résister au "détricotage" programmé des services publics », la FSU compte parmi les plus ardents défenseurs des services publics et elle a bien des choses à dire.

Une telle situation - si elle n'était pas corrigée - risquerait d'entacher durablement la nature des relations que nous avons jusqu'à maintenant entretenues avec le Conseil Général.

Nous nous croisons dans certaines instances officielles, nous œuvrons pour une école transformée, dans laquelle chacun puisse trouver sa place.

Vous allez acter définitivement début décembre la sectorisation du département pour les 5 années à venir. Croyez-vous possible, ou souhaitez-vous, une réelle concertation avec TOUS les partenaires de l'Education sur cette problématique ?

FSU 54

François Wey

Secrétaire départemental FSU
SNES- FSU

Etienne Masson et Henri Lostette

Co-Secrétaires Départementaux